

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Comme vous le savez, les membres de notre personnel enseignant accompagnent quotidiennement nos élèves dans leur parcours scolaire avec engagement, bienveillance et grand dévouement.

Nous vous invitons à prendre un moment pour écrire, avec votre enfant, un petit mot de reconnaissance à leur attention. Ce geste simple est sans doute l'une des plus belles marques d'appréciation que vous puissiez leur offrir.

N'oublions pas également nos spécialistes, dont le travail est tout aussi précieux et essentiel au sein de notre équipe-école.

Merci de vous joindre à nous pour souligner leur contribution exceptionnelle.

Bonne lecture,

Nadia Lapointe, direction et André Belisle, direction adjointe

DATES IMPORTANTES

2 au 6 février :	Semaine nationale des enseignants et enseignantes
2 au 13 février :	Période officielle d'inscription et de réinscription pour les élèves du primaire
9 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
16 au 20 février :	Journées de la persévérance scolaire
20 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra **du 2 février au 13 février 2026**. Il est important d'inscrire ou de réinscrire votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée pour un transfert d'école en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

Pour les parents en garde partagée, la période d'inscription au service de garde, de dîneurs et de transport scolaire du 2^e parent au dossier se tiendra jusqu'au 27 février 2026 (**l'inscription du parent principal doit avoir été effectuée au préalable**).

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur [Mozaïk-Portail Parents](#).

Départ ou déménagement

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans [Mozaïk-Portail Parents](#), lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez-vous au www.cssrs.gouv.qc.ca/admission.

Soutien technique

Durant la période d'inscription officielle, du 2 février au 13 février inclusivement, **pour toutes questions** relatives à l'utilisation de [Mozaïk-Portail Parents](#), **veuillez communiquer** avec le Service de l'organisation scolaire par **courriel** à portailparents@cssrs.gouv.qc.ca ou par **téléphone** au 819 822-5540, poste 21788.

Le service de soutien sera disponible du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.

PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur [Mozaïk-Portail Parents](#). Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Prenez note que pour les parents qui font la première inscription sur [Mozaïk-Portail Parents](#), il pourrait y avoir un délai de quelques jours avant que l'option d'inscription au service de garde ne soit disponible dans le portail.

Voici une vidéo pour vous aider: https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=Vyq1nr4X2jVuMjE_

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18h30 :

10 février 2025

ABSENCES PROLONGÉES

Saviez-vous que... Les absences prolongées à l'école sont encadrées par des règles précises?

Depuis l'an dernier, la [procédure sur l'organisation scolaire](#) prévoit que toute absence de **plus de cinq (5) jours ouvrables consécutifs** doit être appuyée par un billet médical ou un document officiel reconnu. Sans cela, l'absence est considérée comme non motivée et peut avoir des impacts sur les apprentissages de l'enfant.

De plus, une absence de **plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs à l'extérieur du territoire du CSSRS** (par exemple pour un voyage) entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription de l'élève à son école. Une nouvelle inscription devra alors être faite au retour et il est possible que l'enfant doive changer d'école, si la capacité d'accueil de l'école a été atteinte entre temps.

À noter que l'école ne peut pas offrir d'enseignement à distance pendant une absence prolongée, même lorsque celle-ci est motivée.

Si vous prévoyez une absence prolongée pour votre enfant, nous vous invitons à en discuter **à l'avance avec la direction de l'école**, qui pourra vous guider et répondre à vos questions.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Du 16 au 20 février 2026, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS).

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Rendez-vous au www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie pour explorer les nombreuses façons de participer au JPS 2026.

PRÉVENTION DES TROUBLES DE SANTÉ LIÉS AU FROID

En cette période plus froide, les écoles du CSSRS ont pour directive de suivre les recommandations de la [Société canadienne de pédiatrie](#) pour protéger les enfants du froid. Il est donc recommandé de :

1. Garder les enfants à l'intérieur lorsque la température ou le refroidissement éolien est de -27°C ou moins;
2. Réduire la période de jeux extérieurs lorsque la température est de -15°C ou moins.

[Cliquez ici](#) pour consulter l'Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense dont s'inspirent les établissements du CSSRS.



CAMPS DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le 12 février 2026. Faites vite! Les places s'envolent vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)

LOISIRS ACTI-FAMILLE - RELÂCHE 2026 | 🤸‍♀️

Du 2 au 6 mars, des journées remplies d'activités pour les 5 à 12 ans avec des thèmes variés sont prévues : Les gardiens du monde imaginaire, Parade enchantée, Fluo Fun, Voyage sensoriel et Bienvenue au Ranch ! 🕶️👓

👉 Pour vous inscrire :
<https://www.jeminscrismaintenant.com/.../relache2026-laf/>

Ne tardez pas, les inscriptions sont en cours et les places partent vite! ⌚



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 26 janvier au 6 février 2026. Nous vous invitons à consulter le site <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.